Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes

DELIBERATION N° 45/2026

Rapport Activité 2025

Le **13 octobre 2026 à 14h00** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 14
- Représentés : 3

Étaient présents : Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joël BONNAFFOUX, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Rémy ODDOU, Madame Marie BELLON, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Monsieur Gérald CHENAVIER, Madame Bernadette SAUDEMONT, Monsieur Rodolphe PAPET, Madame Raphaël MARTOIA, Madame Marie-Laure TAIX, Madame Marie-Christine LAZARO, Monsieur Franck BERNARD BRUNEL, Madame Françoise PINET

Avaient donné pouvoir : Monsieur Richard MAGNAN à Monsieur Rodolphe PAPET
Monsieur Maurice BRUN à Monsieur Marcel CANNAT
Madame Claire BARNEOUD à Madame Bernadette SAUDEMONT

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le Décret n°85-643 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale ;

Vu le rapport d'activité 2025 annexé

LE PRESIDENT

Conformément à l'article 27 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 le Conseil d'administration approuve le rapport annuel d'activité préparé par le président.

Le rapport est annexé au présent ordre du jour.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 17
Nombre de votes CONTRE : 0
Nombre d'abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20261020-26_02099-AR
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- D'approuver le rapport annexé,

Fait à Gap, le 13 octobre 2026

Le Président

Marcel CANNAT

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20261020-26_02099-AR
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026